

Le 9 octobre 2015-10-09

321 P NP DM40.1
Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les
MRC des Basques et de Rimouski-Neigette
6211-24-085

Maxandre Guay-Lachance *TELECOPIEUR 418-643-9474*

Coordonnateur du secrétariat de la commission

Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)

575, rue St-Aimable, bureau 2.10

Québec

G1R 6A6

Objet : Mémoire pour le parc éolien Nicholas-riou

À qui de droit,

Je suis propriétaire d'un commerce dans la MRC des Basques. Je m'intéresse à ce projet parce que je crois qu'il peut apporter beaucoup aux petites municipalités. Durant la construction de ce projet, il y aura beaucoup d'emplois de créer tant que par le travail que par les retombés économiques. Ce projet ne pourra nuire au touriste dans notre région et même qu'il pourra attirer de nouveaux visiteurs dans notre MRC.

Selon moi, je pense que ce projet devrait être autorisé. Tous les conseils municipaux de la MRC ont acceptés le projet pour le parc éolien Nicholas-riou. Les utilisateurs du territoire pourront continuer à pratiquer leurs activités : la chasse, randonnée, VTT, motoneige et autres.

Je pense personnellement, que ce projet est acceptable et devrait aider à la survie des municipalités.

Et j'ai signé *Rejean Ouellet* pour *GESTION REJEAN OUELLET INC*

Adresse *St Jean de Dieu*

Pendant les présentations publiques EDF-EN s'est engagé à ce qu'une partie du parc éolien (environ 15%) soit installée sur des lots privés. Cet engagement doit être respecté car il a une influence positive sur l'opinion publique qui aurait pu être différente si cet engagement n'avait pas été pris.